

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

22^{ème} année - N° 3981 - Jeudi 14 Octobre 2021 - Prix : 200 Fc

COVID-19 :

L'intersyndicale des enseignants opposée au pass sanitaire



Photo d'archive

JUSTICE

**20 auditeurs de justice suivront
une formation de 14 mois de magistrature**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

Prières aux heures officielles Du 11 ao 15 Octobre 2021

Lever du soleil:

05h 44mn

Coucher du soleil:

18h 07mn

Fadjr : 04h 32mn

Dhouhr : 11h 58mn

Ansr : 15h 19mn

Maghrib: 18h 07mn

Incha: 19h 21mn



POLITIQUE

Youssef Ismaël : « Rien ne se résout sans dialogue »

Le candidat malheureux aux législatives de 2019 dans la circonscription de Bambao Youssef Ismaël a exprimé à la presse, son point de vue sur le dialogue national. Ce dernier reste convaincu que c'est un moyen permettant au pays de sortir du gouffre.



Le dialogue national est domine l'actualité de la sphère politique ces derniers mois. Les avis divergent entre les uns les autres. C'est ainsi que le candidat malheureux aux élections législatives de 2019 a rencontré la presse le 11 octobre dernier pour dire que le dialogue national prôné par le président Azali n'intègre pas uniquement les hommes politiques, mais aussi et surtout les jeunes car selon lui, c'est un dialogue inclusif. « Partout dans le monde chaque problème se résout à travers le dialogue. Je soutiens ce dialogue en

tant que membre de l'AMP (Alliance pour la Mouance Présidentielle) et en tant que jeune cadre qui croit aux vertus du dialogue lancé par le chef de l'Etat », avance le conférencier avant d'an-

noncer les points qu'il prépare à exposer.

« J'ai deux propositions à faire dans les discussions basées au dialogue national. D'abord ma réflexion se base sur le bien-être de

ma région. Car en toute franchise, je pense qu'un seul député est incapable de mener à bien sa mission dans la région. Il faut au maximum 3 circonscriptions dans le Bambao. Et puis ma deuxième réflexion concerne la révision du découpage. Je crois que les 3 communes du Bambao ne jouent pas assez leur rôle. Elles sont censées réduire les conflits fonciers alors que ces problèmes augmentent de jour en jour. Donc il faut réduire les communes », énumère-t-il, tout en supposant que d'ici 2025 la région de Bambao ne ferra qu'une seule agglomération.

Très calme, face à la presse, le conférencier a déclaré qu'un homme politique ne refuse jamais un dialogue. Pour lui, c'est le seul moyen de poser les problèmes et trouver des solutions, une stratégie de distinguer la vérité du mensonge. « C'est un dialogue qui inclut tout le monde

surtout les jeunes dans le but de réfléchir ensemble sur le bien-être du pays. Je mets l'accent sur l'esprit des assises nationales car seul ce dialogue peut aboutir à des recommandations et permettre également une réforme constitutionnelle », souligne-t-il.

Sur ce point, Youssef Ismaël a rebondi sur la restructuration de la CENI (Commission électorale) dont les opposants au régime actuel rejettent le scrutin présidentiel du 2019 remettant en cause la légitimité et la transparence de cette institution chargée du processus électoral. « Le moment est venu de recadrer et de corriger les anomalies et bien se préparer pour 2024, dit-il au lieu de rester sourd face à cet appel du président. Cet appel nous permettra de répondre aussi aux doléances de la population sur la cherté de la vie ».

Kamal Gamal

COMMUNE DE MORONI

Le foncier au coeur des débats

Malgré l'absence de nombreux conseillers municipaux, la mairie de Moroni a organisé lundi dernier sa deuxième session du conseil municipal. Plusieurs sujets étaient à l'ordre du jour, notamment les problèmes fonciers, la décentralisation mais aussi la propreté de la ville.

La mairie de Moroni a tenu lundi 11 octobre dernier sa deuxième session du conseil municipal depuis les élections de 2019. Plusieurs sujets ont été abordés dont la problématique du foncier dans la capitale. Après conclusions, le maire de la capitale Hassane Mohamed Halidi a insisté sur le fait qu'une décentralisation à la base est

nécessaire pour impliquer tous les administrés dans la gestion des affaires communales. « Dans mon esprit, il s'agit aussi de rapprocher l'administration locale de nos administrés et prendre en compte leurs préoccupations », souligne celui qui souhaite faire de la propreté de la ville, une conditionnalité de l'émergence voulue par le chef de l'Etat.

Le maire est conscient de l'inefficacité de son service de voirie et du besoin d'un service technique municipal opérationnel et rationnel. « Il va de soi que toute ambition aura des résultats mitigés dès lors que l'on ne respecte pas les principes élémentaires d'une administration communale, avec l'acceptation des fonctions et des rôles de chacun



», dit-il.

L'absence de certains élus à cette assemblée ne laisse pas indifférent

le premier magistrat de la ville. Ce dernier se dit triste de constater que les élus n'ont pas répondu à son

appel. « Je rappelle que j'ai rencontré à plusieurs reprises les têtes de listes des municipales, et ce dans l'optique de les impliquer dans la gestion de la ville. J'étais et je suis toujours disposé à aborder avec eux tous les sujets et ce, sans tabou », promet-il, tout en ajoutant que la politique de la chaise vide n'est pas une bonne manière de construire la ville. « Certains d'entre vous suggèrent un audit de la mairie, j'ai envie de leur répondre que non seulement je partage ce point de vue mais si j'avais mon mot à dire, je solliciterais que cet audit couvre non seulement ma période mais aussi les 5 mandatures qui m'ont précédé ».

Andjouza Abouheir

ENVIRONNEMENT

Le port de Bangoma inondé

Le port de Bangoma a été inondé dimanche matin par la montée de la mer. Aucun bateau ne peut accoster dans le quai. Une

situation qui enclave de nouveau Mohéli et par ricochet réduit les activités économiques dans l'île.



Port de Bangoma

Le port de Bangoma mesure 400m de longueur et quelques mètres de largeur. Cet accès maritime qui n'est même pas un port proprement dit reste un danger public. Même s'il a bénéficié de quelques travaux de réhabilitation post Kenneth ces derniers mois par la société chinoise CGC, mais toujours est-il que cet accès maritime ne répond à aucune norme selon des spécialistes.

À chaque période de marée haute, le port de Bangoma comme on l'appelle n'est plus accessible. Et même la vie des habitants du littoral, notamment ceux du quartier de Mnadzi Modja, situés à quelques mètres du port est menacée. Pendant que des commerçants attendent des cargaisons de ciment,

le riz est attendu dans l'île comme le pétrole lampant, le quai du port est quasiment inondé et invisible. Le niveau de la mer sur le quai dépasse 40cm de hauteur, ce qui est un record.

« Tout le temps il y a une montée de la mer sur le quai, mais ça n'a jamais atteint ce niveau là. Le niveau de l'eau a dépassé. C'est du jamais vu » précise un jeune qui voulait dédouaner ses marchandises transportées par le bateau al-zahra. Aucune voiture n'ose circuler sur le quai pour éviter tout contact avec les eaux de mer.

Le port de Bangoma est non seulement à la merci des eaux de mer, mais également, son quai endommage les coques des bateaux. « Durant les fortes houles, les

bateaux sont obligés de regagner la haute mer puisqu'en restant dans le quai, ils se frottent avec ce dernier ce qui a des conséquences très lourdes puisqu'il faudrait changer souvent la coque, mais aussi la sécurité des biens et des personnes à bord des bateaux est compromise » soulignent des employés de la SCP. Un phénomène qui asphyxie l'économie du pays et enclave l'île.

Espérons que sur les 24 millions de dollars (soit 9 milliards de francs comoriens) qui sont alloués à la construction de ce port dans le cadre du projet de connectivité inter-îles, prennent en compte ces aspects environnementaux.

Riwad

COVID-19 :

L'intersyndicale des enseignants opposée au pass sanitaire

À deux semaines de la rentrée scolaire prévue le 01 novembre prochain, le ministère de l'Éducation nationale a publié un communiqué selon lequel étudiants et enseignants devront obligatoirement se faire vacciner, sous peine de se voir refuser l'accès... Une décision à laquelle s'oppose déjà l'intersyndicale des enseignants du primaire, collège et lycée.

C'est à l'issue de l'interministériel du mardi 12 octobre dernier au palais présidentiel de Beit-Salam que la décision de

rendre obligatoire la vaccination a été entérinée. S'il a été convenu d'accorder à la population un moratoire jusqu'au mois de décembre, il n'en demeure pas moins que dans certains services de l'administration publique c'est l'excès de zèle qui l'emporte sur la raison. Dans un communiqué en date du 12 octobre, le ministère de l'Éducation nationale a décidé qu'étudiants et enseignants devront obligatoirement se faire vacciner, sous peine de se voir refuser l'accès...

« L'inscription à l'Université, l'accès et la fréquentation à tout éta-

blissement public et privé d'enseignement sont conditionnés par la présentation de la carte de vaccination », peut-on y lire. La note précise que la décision concerne « tous les enseignants du préscolaire, du primaire, du secondaire et du supérieur ; tout le personnel administratif des établissements d'enseignement à tous les niveaux ; tous les étudiants des instituts privés et publics ; tout élève du collège ou lycée âgés de 18 ans et plus ».

Mais cette décision ne fait pas l'unanimité. La puissante intersyndicale des enseignants du primaire,

collège et lycée s'y oppose déjà. « Nous n'avons pas été avisés. Nous avons vu le communiqué publié sur internet. Ce n'est pas de cette manière qu'il faut procéder. La plupart d'entre nous, sont déjà vaccinés mais ce n'est pas une raison suffisante de contraindre tout le monde, sachant les cas de morbidité pouvant rendre inéligible au vaccin certains d'entre nous », regrette Moussa Mfoungouliye, le secrétaire général de l'intersyndicale, contacté par La Gazette des Comores.

Au-delà du sentiment d'être mis devant le fait accompli, l'intersyndi-

cale s'inquiète beaucoup plus pour la santé de ses membres. « Je me souviens encore de notre collègue qui, lors des examens nationaux, a été contraint de se faire vacciner alors qu'il était diabétique. Dès qu'il a reçu sa première injection, il s'est retrouvé aux services de prise en charge de Mboueni ».

Contacté par nos soins, le syndicat des enseignants de l'Université des Comores ne souhaitait pas faire un commentaire sur le sujet. Ses membres se réuniront ce week-end pour en discuter.

Andjouza Abouheir

JUSTICE

20 auditeurs de justice suivront une formation de 14 mois de magistrature

Vingt auditeurs de justice dont trois femmes et dix sept hommes suivront une formation de 14 mois de magistrature. Après la cérémonie, ces derniers ont prêté serment au palais de justice de Moroni. Cela rentre dans le cadre du concours organisé en juin dernier, par le ministère de la justice avec l'appui de l'ambassade de France à Moroni.

Après avoir été recrutés en juin dernier, par concours organisé par l'institution judiciaire avec l'appui de l'ambassade de France à Moroni, vingt auditeurs de justice suivront une formation de 14 mois de magistrature. Pour l'ambassadeur de France en Union des Comores Sylvain Riquier, cette avancée majeure en matière de renforcement des ressources humaines, constitue l'un des fruits de l'initiative prise par la France de répondre aux fortes attentes des autorités comoriennes de réformer la justi-

ce en vue de promouvoir son indépendance, son intégrité et son efficacité en conformité avec les standards et engagements internationaux.

C'est ainsi que le projet Appui au secteur de la justice au Comores, financé par l'ambassade de France a permis à l'issue d'un diagnostic partagé avec les autorités comoriennes, de dégager des voies de coopération en direction de toutes les professions du droit. « La présence aujourd'hui des membres du gouvernement atteste de l'importance de ce qui aujourd'hui commence dans le continuité de ce premier concours, à savoir la formation initiale des auditeurs de justice qui s'étalera sur 14 mois, à partir d'un financement de plus de 500 millions de francs comoriens qui devrait s'inscrire dans le cadre du plan de développement France-Comores (PDFC), en accord avec l'Etat comorien ».

Et le diplomate français de poursuivre « ce programme de formation



constituera une base d'action en direction des autres professions du droit et de l'université. Je me félicite de pouvoir contribuer à la modernisation du système judiciaire aux Comores, avec cette première promotion des auditeurs de justice qui seront appelés à renforcer la communauté des acteurs

du système juridictionnel (magistrats du siège et du parquets, officiers de police judiciaire, greffiers, avocats, huissiers), tous soucieux de participer à l'élaboration d'une décision de justice de qualité », dit-il.

Du côté du ministre de la justice, on estime que l'ambition du chef de

l'Etat est de guider le pays vers une bonne voie implique une justice équitable et transparente pour faire de ce beau pays un havre de paix. « La place importante réservée à l'éthique et à la déontologie dans l'enseignement dispensé par cette formation, contribuera à vous permettre d'éviter ces périls », indique à son tour le ministre de la justice Djae Ahamada Chanfi. « Ça vous guidera pour trouver des réponses, qui seront proches d'une éthique de la responsabilité dans laquelle pourraient s'entremêler : le respect de la loi, la hiérarchie des normes, des droits fondamentaux de la personne humaine, le sens de l'écoute, la culture de la méfiance à l'égard de toutes les influences, la pragmatique prudentiel, et sans omettre un certain art de la pédagogie dans laquelle aujourd'hui nulle autorité ne parvient à se faire accepter », conclut-il.

Nassuf Ben Amad

CIRCULATION ROUTIÈRE

Le capitaine Taoufik et ses hommes poursuivent la sensibilisation à Mohéli

Capitaine Taoufik sensibilise à Mohéli

Réduire le nombre des accidents de la circulation routière fût l'objectif fixé par la gendarmerie nationale en pleine campagne de sensibilisation. Après Ngazidja et Ndzuani, Le Capitaine Taoufik et ses hommes se trouvent à Mohéli pour le même objectif.

Ce lundi au gouvernement de Mohéli s'est tenue une réunion de sensibilisation qui a regroupé le syndicat des chauffeurs de taxi, des militaires, la sécurité civile, la direction de la santé en présence du gouverneur de l'île et son cabinet. Le but est de sensibiliser tous les usagers de la route sur le respect strict du code mais aussi le respect de la loi envers les chauffeurs de taxi, afin de réduire au

maximum le nombre d'accidents qui sont très fréquents et deviennent un problème de santé publique.

Le président du syndicat des chauffeurs de taxi a saisi cette occasion pour pointer du doigt le maire de la commune de Fomboni, pour avoir laissé les animaux en divagation dans les rues où plusieurs voitures hors d'usage y sont garées et abandonnées. Un phénomène qui crée du désordre dans la capitale et augmente les accidents.

Quant au capitaine Taoufik Housseine il est montré pédagogue, « nous ne sommes pas venus à Mohéli pour faire un pic nique ou du tourisme, notre mission c'est de sauver des vies sur les routes. Pour lui, plusieurs facteurs augmentent les risques d'accidents routiers dont l'u-

tilisation de téléphone portable et l'alcool. « Le nombre de décès et celui de blessés liés aux accidents routiers est plus élevé dans le pays que le nombre de décès liés à la covid-19 » a-t-il révélé avant de préciser « toutefois, ces données varient d'une île à l'autre.

L'utilisation de téléphone au volant, le port de la ceinture de sécurité mais aussi le port du casque pour les motards ainsi que la limitation de vitesse à 40 km/h sont les points clés relevés lors de cette réunion pour renforcer la sécurité routière. Le respect de ces nouvelles dispositions mises en œuvre, selon ces autorités, doit être une priorité pour chaque usager de la route.

Riwad

RELIGION

Un couple de Malgaches se reconvertit à l'islam

Un jeune couple malgache de confession chrétienne a décidé d'embrasser l'islam. A l'aube du dimanche dernier, Eli et sa femme qui travaille dans une pharmacie de la place ont témoigné devant des chefs religieux, qu'il n'y a de divinité qu'Allah et que Mouhammad est son messager.

On se demanderait les raisons pour lesquelles un homme peut changer de croyance. Le plus fréquent dans les couples, suffit-il que le mari ou la femme soit musulman ou musulmane pour que l'un ramène l'autre à la conversion. Ce qui n'était pas le cas avec Eli, agent comptable dans un magasin de la capitale, qui sa femme et lui sont des malgaches originaires de Diego. Ces derniers étaient des catholiques de confession jusqu'à l'aube du dimanche dernier où les deux ont abandonné la foi chrétienne pour adhérer à l'islam avec fierté. « Quand nous étions à Madagascar, nous ne sommes allé à l'église qu'une seule fois. Nous étions des chrétiens mais non pratiquants. Et à vrai dire, Diego il y'a plus de musulmans que de chrétiens », explique-t-il juste après sa reconversion. Pour le jeune reconverti, il y'a beau-

coup de fraternité et beaucoup de sentiments dans la religion musulmane. « Dans les heures de prières, les uns avertissent les autres lorsque le muezzin fait l'appel. Tout le monde laisse son travail pour faire sa prière. C'est cette faculté qui nous a poussé à intégrer la sphère musulmane », poursuit-il.

Pour une femme qui s'habillait en mini jupe, et qui porte actuellement le hijab et des habits qui couvrent toute les parties de son corps. Les maîtres religieux présents, se sont réjouis d'un tel engagement. A l'échelle planétaire on compte plus de 2.546 milliards de chrétiens pratiquants alors que dans l'islam on estime 1.8 milliards de pratiquants. Interrogé sur la nuance des pratiques entre les deux religions, l'homme reconverti traduit que l'islam et le christianisme sont des religions abrahamiques et acceptent toutes les deux l'existence d'un seul Dieu "Allah". « On attend le nom « Père » qui est donc considéré par les chrétiens non pas comme l'existence d'un Dieu différent des autres, mais comme l'une des personnes de Dieu. Ainsi la nuance se base sur les prières », dit-il devant le maître religieux, pour dire que l'islam

est une religion s'appuyant sur le dogme du monothéisme absolu et prenant sa source dans le Coran.

Une occasion d'interroger Ali Soulayman, un maître religieux sur les exigences d'une reconversion en islam. « La reconversion à l'islam est l'adoption des croyances et des rites musulmans. Sur un plan formel, cette dernière effectuée en récitant avec sincérité la profession de foi musulmane, la chahada ou double attestation, de l'unicité de Dieu et de la mission prophétique de Mahomet », avance-t-il.

Kamal Gamal



La Gazette des Comores
BP 2216 Moroni - UNION DES COMORES
Tél. (269) 37-79-80 - 33 26 76

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse postale : _____ email : _____
Tél. : _____ Fax : _____ Mob : _____

Périodicité :
3 mois Montant : _____
6 mois Montant : _____
12 mois Montant : _____

Mode de règlement :
Espèces
Chèque n° _____
Virement bancaire réf. : _____

Moroni le,
Signature : _____

Tarifs d'abonnement
(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Anuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127



LA TELEVISION DES ENTREPRISES



1^{er}
RÉSEAU D'AFFICHAGE DYNAMIQUE DES COMORES.
GRANDE COMORE-ANJOUAN-MOHELI
BIENTÔT EN FRANCE



✓ **PUISSANCE**
✓ **RENTABILITÉ**

RETROUVEZ - NOS ECRANS:



ET BIEN D'AUTRES ENDROITS...

NOUVEAU EN PARTENARIAT AVEC **Al-watwan**
ET **La Gazette des Comores**
RETROUVEZ LES GRANDS TITRES DE LA PRESSE COMORIENNE SUR SWR-TV

+269 345 55 50
Moroni-Dawedjou
Bâtiment ancienne GYMNASSE




JOURNÉE MONDIALE CONTRE LE CANCER
Dépistage et Sensibilisation du cancer du sein au mois d'Octobre 2021



accompagne l'Association Comorienne contre le Cancer chez la Femme (ACCF).

15^E SESSION DE CNUCED :

Des pistes de réflexion pour une sortie de crise

Dans le cadre de la quinzième session de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced) organisée du 3 au 8 octobre à la Barbade, une série de pré-événements et de forums sont organisés dans certains pays pour sensibiliser les différents acteurs nationaux et internationaux. Aux Comores, l'Union des chambres de commerce en collaboration avec le Système des Nations Unies a organisé une conférence débat sur la résilience du secteur privé comorien à faire face à la crise du Covid-19.

19 afin de lutter contre les inégalités et assurer une prospérité partagée pour tous » que l'Union des chambres de commerce (Uccia) en collaboration avec le Système des Nations Unies (SNU) a organisé mardi 05 octobre, un face à face avec les acteurs économiques en vue de trouver des pistes et des solutions. D'après le chargé du développement, économiste au bureau du Coordinateur résident du SNU, Abdou Katibou, le but de cet échange de réflexion est de discuter sur cette thématique qui concerne le secteur privé comorien face à des multiples défis.

C'est sous le thème « comment renforcer la résilience du secteur privé comorien pour faire face à la crise du covid-

« Nous avons invité les autorités comoriennes, la chambre de commerce, le secteur privé, etc, pour dialoguer sur ce thème qui vise à renforcer la résilience afin de lut-



ter contre les difficultés auxquelles le secteur privé fait face et qui engendrent des perturbations sur la vie des comoriens. Il y a une hausse conséquente des prix qui est déter-

minée par des facteurs externes et internes notamment liés à l'environnement des affaires et sur la taxation. Le but est de voir comment au vu de ce contexte particulier, trou-

ver des solutions idoines pour appuyer le secteur privé comorien dans ce moment difficile et pour soulager les ménages aussi », souligne Abdou Katibou.

Le secrétaire général de l'UCCIA Djamil Boinaidi a brillamment exposé des recommandations ainsi que l'expert de ladite conférence à savoir rendre effectives les lois relatives au dialogue public-privé notamment sur les taxes. « Il est impératif que l'Etat et le secteur privé s'accordent des discussions afin de trouver des solutions appropriées. Des pistes de réflexions ont été avancées et je suis convaincu que les représentants de l'Etat prendront en considération ces recommandations », renchérit-il.

Andjouza Abouheir

CONFÉRENCE DE L'ONU SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'ambition sur les réductions toujours au menu

La Conférence des Nations Unies sur le changement climatique COP 26, organisée par le Royaume-Uni en partenariat avec l'Italie, aura lieu du 31 octobre au 12 novembre 2021 au Scottish Event Campus (SEC) à Glasgow. Cette conférence devait initialement avoir lieu en novembre 2020 mais a été reportée en raison de la pandémie de COVID-19.

s'engage à réduire les émissions et/ou à renforcer la résilience au changement climatique. Tous les cinq ans, les parties procéderont à un « bilan mondial » de leurs progrès collectifs en matière d'atténuation, d'adaptation et de soutien aux pays en développement.

Les pays soumettent des engagements appelés CDN à l'Accord de Paris. Il y avait une invitation, peut-être même une attente, que les pays soumettent des CDN révisées et plus ambitieuses en 2020. À la fin de 2020, il y avait 48 nouvelles CDN soumises par 47 pays et l'Union Européenne (UE). Beaucoup ont été annoncés lors du Sommet Ambition Climat. Des CDN supplémentaires ont été soumises en 2021, notamment par les États-Unis, qui s'engagent à réduire les émissions de 50 à 52% par rapport aux niveaux de 2005 d'ici 2030. Le secrétariat de la CCNUCC a analysé les NDC soumises avant la fin juillet 2021. Notre CDN est en instance de validation.

Le rapport de synthèse des NDC documente les effets des nouvelles NDC mises à jour qui couvrent environ 59% des parties à l'Accord de Paris et représentent 49% des

émissions mondiales de gaz. La bonne nouvelle est que les NDC représentent une diminution de 12% des émissions. La mauvaise nouvelle est que les promesses de dons pourraient conduire à une augmentation de la température de 2,7°C d'ici la fin du siècle. Certains grands pays émetteurs, dont l'Australie, la Chine et l'Inde, n'ont pas encore soumis de nouveaux engagements

et on ne sait pas s'ils ont l'intention de le faire à Glasgow.

Certains points à l'ordre du jour peuvent répondre à la nécessité d'accroître l'ambition. A l'ordre du jour de la COP, il y a un point sur des réductions d'émissions réelles équitables, justes, ambitieuses et urgentes désormais cohérentes avec une trajectoire de réduction de la température en dessous de 1,5 °C.

La question des délais communs ou de la durée des NDC est liée à l'augmentation de l'ambition. Lors de la COP25 à Madrid en 2019, les négociations sur cette question se sont soldées par une impasse, après que plusieurs options aient été mises sur la table. Comme quoi la conférence aura du pain sur la table.

Mmagaza

La réponse politique internationale au changement climatique a commencé avec l'adoption en 1992 de la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique, qui définit le cadre juridique et les principes de base de la coopération internationale sur le changement climatique dans le but de stabiliser les concentrations atmosphériques de gaz à effet de serre (GES) afin d'éviter « interférence anthropique dangereuse avec le système climatique ».

En décembre 2015, les parties ont adopté l'Accord de Paris, qui exige que toutes les parties soumettent et rendent régulièrement compte de la contribution déterminée au niveau national (CDN) que chacune



Erosion côtière à Anjouan.

● OCTOBRE ROSE ●

MAMMOGRAPHIE
- 50 %*

+ 50 ans ou une gêne au sein?
Pensez au dépistage

<p>- MORONI - CIM (Dr Soimih)</p>	<p>- MUTSAMUDU - Polyclinique Spécialisée Quartier Lazar Dr Kader Saïd Ali</p>
---------------------------------------	--

Le dépistage précoce sauve des vies.

* Du 5 octobre au 5 Novembre la mammographie est à
18 000 kmf à Moroni et 20 000 kmf à Mutsamudu

COSAFA

Report du Cosafa Futsal Championship à 2022

Prévue pour ce mois, la première édition du Cosafa Futsal Championship n'aura finalement pas lieu cette année. Désigné hôte de la compétition, le Mozambique s'est désisté. La compétition est reportée pour l'année prochaine.

sage.

Initialement prévue pour le 21 au 31 octobre, la première édition du tournoi de Futsal d'Afrique australe va encore attendre. Hôte de la compétition, le Mozambique s'est désisté il y a quelques jours selon nos informations. Ne laissant pas du temps au Cosafa de trouver un pays pour accueillir le tournoi à trois semaines du coup d'envoi. La compétition a été automatiquement reportée pour 2022. Les Cœlacanthes vont donc devoir disputer des rencontres amicales en attendant les échéances de l'année prochaine.

Boina Houssamdine

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
Elhad Said Omar
Rédacteur en chef
Mohamed Youssouf
Secrétaire de rédaction
Toufé Maecha
Rédaction
A. Mmagaza
M.I.M Abdou
A.O. Yazid
Andjouza Abouheir
Nassuf Ben Amad
Kamal Gamal Abdou
Nabil Jaffar
Riwad
Mise en page
Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
Mariama Mhoma
Documentation archiviste
Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
Mohamed Said Hassane
Impression
Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
Tel: 773 91 21/ 322 76 45

Offre d'emploi

Société sise à Moroni recherche **Un(e) Responsable Commercial(e)** dynamique pour manager une équipe de 15 personnes
Minimum 2 ans d'expérience professionnelle.

Dossier à déposer

à

LA GAZETTE DES COMORES.

La Gazette des Comores
Le devoir d'informer, la liberté d'écrire



Ministère de l'agriculture, de la Pêche et de l'Environnement, du Tourisme et de l'Artisanat



DIRECTION NATIONALE DES STRATEGIES AGRICOLES ET DE L'ELEVAGE

PROJET INTÉGRÉ DE DÉVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEURS ET DE LA COMPÉTITIVITÉ (P164584), CRÉDIT IDA 6423 KM

COORDINATION NATIONALE DU PROJET

Réf. n°2021/010/ MAPETA/PIDC/AMI/CRSAI

« SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR L'ÉVALUATION DU CADRE RÉGLEMENTAIRE DU SECTEUR AGRICOLE ET REFORMES POUR L'AMÉLIORATION DU CLIMAT D'INVESTISSEMENT DE L'AGROBUSINESS AUX COMORES »

1. Le (PIDC) est une initiative du Gouvernement Comorien, avec l'appui financier de la Banque Mondiale, visant à réduire la pauvreté en soutenant la croissance économique de certaines régions à fort potentiel.

L'objet du projet est de promouvoir le développement des Micros, Petites et Moyennes Entreprises (MPME) et des acteurs de la chaîne de valeurs, concernés dans l'agriculture, le tourisme et les secteurs associés aux Comores.

Les composantes du Projet, qui correspondent à un investissement total évalué à US\$ 25 millions, sont les suivantes :

- * Renforcement de la compétitivité des chaînes de valeur cibles et du secteur privé
- * Appui direct aux entreprises
- * Gestion de projet, Suivi/Évaluation, et Renforcement des Capacités.

Dans le cadre de la mission, le PIDC lance un Avis à Manifestation d'Intérêt, pour recruter « un consultant pour l'évaluation du cadre réglementaire du secteur agricole et réformes pour l'amélioration du climat d'investissement de l'agrobusiness aux Comores », dont les responsabilités, tâches ainsi que le profil, sont définis dans les présents termes de références.

2. Objectif global du Consultant

L'objectif général de la mission est d'examiner, d'évaluer, d'analyser, de synthétiser et d'intégrer diverses lois et réglementations sectorielles et macroéconomiques qui influencent le secteur agricole et proposer les réformes pertinentes pour l'amélioration du climat d'investissement de l'agrobusiness etc.

Sous la supervision du Coordonnateur du PIDC et en collaboration étroite avec la Direction Nationale de la Stratégie Agricole et de l'Élevage (DNSAE), Le consultant sera responsable des tâches suivantes :

- Entreprendre un examen documentaire critique des plans, programmes, stratégies, interventions, lois, politiques (y compris l'agriculture, le commerce, la finance, les infrastructures rurales, etc.) au niveau national et régional ;
- Identifier les forces, faiblesses, lacunes et synergies potentielles pour aider à orienter la conception de la loi sur l'agriculture,
- Conduire une analyse comparative « benchmarking » pour tirer des bonnes pratiques des pays avec des contextes similaires,
- Dialoguer avec les banques et les institutions financières pour ressortir un tableau des conditionnalités à l'accès aux crédits des agriculteurs et MPME sectorielles ; analyser leur légalité ; et proposer des améliorations juridiques ;

diques ;

- Évaluer l'impact du cadre réglementaire existant en matière d'agriculture, de commerce, de finances et d'infrastructures rurales sur la productivité, la valeur ajoutée, les revenus, l'emploi, etc. ;

3. Profil et expériences acquises

Le consultant doit répondre au profil suivant :

- Avoir un niveau minimum de BAC+4 en Droit ;
- Disposer d'au moins 5 ans d'expériences avérées dans les études réglementaires et ayant exercé dans un cabinet juridique ;
- Avoir de très bonnes expériences en agri business/secteur privé.
- Avoir une expertise confirmée dans l'évaluation, l'analyse, et rédaction du cadre réglementaire ;
- Avoir une maîtrise du contexte réglementaire, du contexte de l'entrepreneuriat, et du secteur agricole comorien etc.

4. Le consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans le **Règlement de Passation des Marchés de l'IDA pour les emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'investissement (version juillet 2016**

; Révisée en 2017 et 2018). La méthode de sélection est « la sélection du Consultant Individuel (SCI) ».

5. Les dossiers de candidature devront comprendre les documents suivants :

- Une lettre de manifestation d'intérêt datée, signée et adressée au Coordonnateur du projet ;
- Un curriculum vitae (CV) actualisé accompagné de tous les justificatifs de diplômes et d'attestations justifiant le niveau académique et l'expérience requise.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires concernant les TDR, en nous contactant à l'adresse email ci-dessous. Les manifestations d'intérêt doivent être rédigées en français et être déposées par email ou physiquement à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard, **le 22 octobre 2021 à 15 h 00** (heure locale en Union des Comores).

Adressé à : Monsieur le Coordonnateur du Projet PIDC « Manifestation d'intérêt Réf. n°2021/010/MAPETA/PIDC/AMI/ CRSAu secrétaire du PIDC. MAPETA, Mdé Ex-CFADER. Email projetpidc@gmail.com

Lancé, le 08 octobre 2021